



Le socle commun de connaissances et de compétences

Le plan de prévention de l'illettrisme

Information - Luc Chatel - 05/07/2011

Luc Chatel a présenté un plan pour prévenir l'illettrisme et susciter le goût de la lecture. Il a souligné la nécessité d'agir dès la maternelle, à l'âge où les enfants s'approprient le langage et découvrent l'écrit et de travailler tout au long de la scolarité pour que la lecture soit perçue comme un plaisir.

Les familles, les personnels d'encadrement et les partenaires de l'École doivent se mobiliser autour des enseignants et de leurs élèves.

Le saviez-vous ?

Un illettré est un adulte qui a été scolarisé mais qui a désappris, faute d'apprentissages solides et de pratique suffisante. Être illettré est une inégalité sociale qui conduit à l'exclusion.

Une prévention précoce

La prévention de l'illettrisme commence à l'école maternelle. La réforme de l'école primaire en 2008 a recentré les enseignements sur les apprentissages fondamentaux. L'appropriation de la langue écrite doit être l'objectif essentiel des enseignements dès l'école maternelle et jusqu'à la fin de l'école élémentaire. C'est l'objet prioritaire de l'aide personnalisée.

Objectifs

Les objectifs principaux du plan de lutte contre l'illettrisme sont :

- veiller à ce que chaque élève maîtrise les **compétences de base** : lire, écrire, compter à la fin de l'école primaire
- **transmettre le goût de la lecture** à tous les enfants
- **assurer l'accès au livre**, c'est-à-dire au savoir, à la connaissance, à la liberté qu'il incarne

État des lieux

En France, **3 100 000 personnes sont en situation d'illettrisme**, soit 9 % de la population âgée de 18 à 65 ans.

Les tests de la Journée d'appel de préparation à la Défense (JAPD) révèlent que **21 % des jeunes âgés de 17 ans sont des lecteurs inefficaces**, dont 5 % sont en situation d'illettrisme.

Priorités à l'école maternelle

Les priorités à l'école maternelle sont :

- organiser pour tous les élèves un **apprentissage méthodique du vocabulaire**. Les enfants ne connaissent pas le même nombre de mots à l'issue de l'école maternelle. Cet écart fait une différence au moment d'apprendre à lire et à écrire.
- **susciter le plaisir du texte chez les élèves par la lecture d'écrits de qualité**
- stimuler la mémoire grâce à l'**apprentissage par cœur de textes ou de chansons** et aider à la concentration de l'attention

Priorités à l'école élémentaire

Les priorités à l'école élémentaire sont :

- assurer un apprentissage méthodique de la lecture à partir du cours préparatoire
- **encourager le plaisir de lire**, y compris à voix haute. Il s'agit aussi bien de la lecture de l'enseignant que de la lecture des élèves
- installer les automatismes et favoriser l'**apprentissage par cœur, la répétition et la récitation**
- **étendre la part des activités de l'accompagnement éducatif** consacrée à l'acquisition des savoirs fondamentaux

Mobilisation des acteurs de l'école primaire

Les familles

Le **dialogue entre les professeurs et les parents doit être permanent** pour assurer une complémentarité.

Les personnels d'encadrement de l'Éducation nationale

Chaque recteur d'académie a missionné auprès de lui un **correspondant chargé de la prévention de l'illettrisme**. Ces correspondants ont coordonné des assises académiques dans chaque académie. Elles ont permis :

- de faire connaître le phénomène
- de construire avec les partenaires un programme de lutte contre l'illettrisme adapté aux besoins locaux

Les inspecteurs ont été mobilisés pour mettre les ressources de l'aide personnalisée au service de la prévention de l'illettrisme lors de séminaires interacadémiques.

Des ressources en lignes ont été mises à la disposition des enseignants et des formateurs.

Les partenaires

Des partenaires sont impliqués pour assurer la prévention de l'illettrisme. Quatre partenariats ont été signés :

- **une convention avec l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme.** L'objectif est de mieux faire connaître les ressources de l'agence aux cadres du ministère. L'agence a pu participer aux assises académiques et contribuer à la mutualisation des bonnes pratiques.
- **un protocole d'accord avec les mécènes de l'"Association pour favoriser une école efficace"** a permis d'accompagner un plus grand nombre d'élèves de CP issus de l'éducation prioritaire dans les académies de Créteil, Versailles et Lille.
- **une déclaration d'intention avec la Ligue de l'enseignement** dans le domaine de la prévention de l'illettrisme et de la promotion de la lecture. L'objectif est de développer les ateliers d'écriture, résidences d'écrivains et manifestations autour du livre.
- **une convention avec l'association "Lire et Faire lire"** pour développer l'action des bénévoles. Ceux-ci vont à la rencontre des écoliers pour transmettre le goût de la lecture. En partenariat avec le ministère de la Culture, la Ligue de l'enseignement et l'Union nationale des associations familiales, l'objectif de l'éducation nationale est de multiplier par quatre les actions qui existent depuis dix ans en France.

D'autres initiatives sont mises en œuvre :

- le **dictionnaire des écoliers**, aujourd'hui consultable en ligne, a été rédigé au cours de l'année scolaire 2010-2011 dans plus de 3000 classes d'écoles élémentaires et maternelles. Il sera augmenté dès 2012.
- **"Un livre pour l'été"** permet à chaque écolier de partir en vacances avec un livre. Pour encourager la lecture tout au long de l'année, les élèves de CM1 des écoles volontaires ayant engagé un travail pédagogique ont reçu "Les Fables de La Fontaine" illustrées par Marc Chagall, en juin 2010. En juin 2011, ce sont les Contes de Perrault illustrés d'images d'Épinal qui ont été distribués à tous les élèves de CM1.
- L'opération **"Accompagnement vers la lecture"** lancée par l'Association de la fondation étudiante pour la ville permet à des étudiants volontaires d'intervenir au plus près des familles prioritaires. Elle concerne les élèves de grande section de l'école maternelle et sera étendue à partir de la rentrée 2011.
- Les **actions éducatives familiales (AEF)** sont tournées vers les parents en situation d'illettrisme et leurs enfants. Elles ont pour objectifs de faciliter l'accès à la lecture et à l'écriture. Elles légitiment leur rôle dans le suivi de la scolarité des enfants, qui sont confortés dans leurs apprentissages. Elles sont portées par l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme (ANLCI) sur la base d'un cadre national de référence.

Mise à jour : août 2011

En savoir plus

Pages à consulter

[Préparation de la rentrée 2010](#)

Accompagnement éducatif

L'accompagnement éducatif : pour qui ? pour quoi faire ? qui encadre les élèves ? le calendrier

[Accompagnement éducatif](#)

Dispositifs d'accompagnement

- L'aide personnalisée en faveur des élèves en difficulté
- Les stages de remise à niveau durant les vacances scolaires
- L'accompagnement éducatif dans les écoles de l'éducation prioritaire

[Les dispositifs d'accompagnement pour les écoliers](#)

Sites à consulter

Éduscol

Programmes, école, collège, lycée, égalité des chances, etc.

[Agir contre l'illettrisme](#)

[Plan de prévention de l'illettrisme à l'école](#)

bien(!)lire

Fiches pratiques, adresses utiles

www.bienlire.education.fr

Agence nationale de lutte contre l'illettrisme (ANCLI)

Chiffres, définitions, infos pratiques, ressources, etc.

www.anlci.gouv.fr

Association pour favoriser l'égalité des chances à l'école (Afpée)

Actions, documentation, valeurs et projets de l'association.

apfee.asso.fr

La ligue de l'enseignement

Vie associative, sport, culture, vivre ensemble, etc.

www.laligue.org

Lire et faire lire

Actions, livres et lecture, échanges intergénérationnels

www.lireetfairelire.org/LFL

Association de la fondation étudiante pour la ville (AFEV)

Actions, familles, égalité des chances, accompagnement individualisé

www.afev.fr